

DEPARTEMENT

DE LA VIENNE

**COMMUNE DE DIENNE**

**AFFICHAGE DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 07 AVRIL 2015**

Convocation : 16 mars 2015 – conseillers présents : 11 (en début de réunion) 12 (fin de réunion) –  
Pouvoirs : 2 – Secrétaire de séance : André Baudoin –

En présence de la Trésorière de Lussac les Châteaux.

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion.

Vote à l'unanimité des comptes administratif et de gestion 2014 du budget CCAS pour un résultat global excédentaire de fonctionnement de 379.21 €.

Vote à l'unanimité du budget 2015 du CCAS pour un montant total en fonctionnement dépenses et recettes de 1 600 € avec une subvention communale de 1 177 €.

Vote à l'unanimité des comptes administratifs et de gestion 2014 du budget du Point Multi Services pour un résultat excédentaire en investissement de 35 107.98 € et en fonctionnement de 18 966.38 €. Report sur 2015 des 2 résultats en excédent.

Vote à l'unanimité du budget primitif 2015 du Point Multi Services, en suréquilibre en investissement soit en recette 35 107.98 € ; en fonctionnement dépenses et recettes pour un total de 18 967.38 €.

Vote à l'unanimité des comptes administratif et de gestion du budget communal 2014 avec un résultat excédentaire global en investissement de 38 648.66 € (report en excédent) et en fonctionnement de 119 663.74 € (report en excédent).

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015 : augmentation d'1 % (10 voix pour) sur le produit total, soit :

	Bases d'imposition	taux retenus	produits attendus
Taxe d'habitation	401 500	21.47 %	86 202
Taxe foncière (bâti)	263 800	13.75 %	36 273
Taxe foncière (non bâti)	39 600	42.00%	16 632
TOTAL			139 107

Vote du budget primitif pour un montant total en investissement dépenses et recettes de 919 820 € et en fonctionnement de 486 413.38 €.

Opérations votées : acquisition de matériel pour 5 000 € - Fin de l'aménagement du bourg en report 590 € - Eclairage public pour 5 000 € - chauffage pour 207 500 € (projet) - Bassin d'orage pour

33 865.94 € - Rénovation et extension salle des fêtes-cantine pour 630 120 € (projet) et aménagement de jeux pour 5 000 €. Une partie de subventions déjà attribuées, reste la DETR. La faisabilité des projets n'est pas encore déterminée.

Assurances : encaissement d'un remboursement pour frais avocat.

EAUX DE LA VIENNE (anciennement SIVEER) : courrier nouveau logo.

Ratios promus/promouvables : modification de la délibération de 2007 cadre d'emploi en avancement de grade d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à 1<sup>ère</sup> classe 100 %.

Informations diverses.

Affiché le 11 avril 2015

Le Maire, Christian LARGEAU

